

conçue, meublée et équipée, peut s'accrocher à une remorque d'embarcation. Ce laboratoire mobile permettra aux inspecteurs du SEDUE et au personnel technique de réaliser sur place des analyses des effluents industriels et urbains s'écoulant dans les lacs et les rivières de l'ensemble du Mexique.

Le laboratoire servira également au traitement préliminaire des échantillons avant leur expédition aux laboratoires du SEDUE. Le traitement préliminaire des échantillons constitue une composante fondamentale du processus d'analyse. Sans ce traitement, l'équilibre chimique de l'échantillon et des contaminants qu'il contient peut subir des modifications invalidant les analyses les plus perfectionnées.

Vérification environnementale

Pour compléter les programmes d'inspection existants, le SEDUE lancera un programme de vérification environnementale. Il s'agit d'un domaine relativement nouveau, et le SEDUE a demandé aux spécialistes canadiens de fournir un programme d'initiation et des enseignants de niveau supérieur. L'équipe canadienne offrira aussi au SEDUE des conseils sur l'orientation devant présider à la mise en oeuvre de ce nouveau programme de vérification environnementale.

Traitement de l'effluent industriel

Pour le Mexique, un problème à régler est celui du traitement des eaux usées. Puisque le Canada est à la fine pointe de la recherche et du développement dans ce domaine, on organisera des conférences et des séances d'information conjointes Canada-Mexique, au cours desquelles les spécialistes canadiens présenteront les diverses technologies qui s'appliquent au traitement de l'effluent industriel et discuteront avec le personnel du SEDUE de problèmes précis.

Cet échange de renseignements devrait aider le Mexique à décider des technologies les mieux adaptées à ses problèmes particuliers de pollution industrielle.

GESTION DES SUBSTANCES NOCIVES ET DES DÉCHETS DANGEREUX

La loi mexicaine sur «l'équilibre écologique et la protection de l'environnement», adoptée en 1988, prévoit l'élaboration d'une réglementation applicable aux substances nocives et aux déchets dangereux. Le SEDUE se consacre actuellement, avec la collaboration de divers autres ministères fédéraux mexicains, à l'élaboration de règlements généraux et de règlements qui s'appliqueront à des secteurs industriels précis - comme celui des peintures et des vernis.